

■ **L'Interdit SA**, à Genève, exploitation de bars, cafés, restaurants, etc. (FOSC du 28.08.2003, p. 7). Procuracy collective à deux a été conféré à Miglio Dominique, de Weisslingen, à Genève.
Journal no 13444 du 21.11.2003
(02002840 / CH-660.1.285.994-9)